

LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Etaient présents :

Serge VIGIER, président

Patrick BOUZENOT, secrétaire

Philippe LE SAUX, trésorier

Véronique BARRAU, Karim BEN SLIMANE, Nicolas BERNARD, Laurence BERTHELOT-MARUZZI, Laurent DUGAS, Yves DURAND Emmanuelle GUYOT, Loann FRAILLON, Amélie LONGERE, Stéphane MANGIAVACCA, Gabrielle MENARD, Paul-Henri OLTRA, administrateurs
Nicolas-Max NEROME, Bruno SEZNEC, membres associés

Etaient excusés :

Antoine BAYON DE NOYER, Yoann HODEAU, Martine LANDON, Adrien LEPAGE, Stéphane TEDESCO administrateurs

Etaient absents :

Laurent COURDAVAULT, Caroline LEBON, Jean-François TURON, Louis-Jacques URVOAS, Aymeric VEYRON, administrateurs

Massinissa AIT GHERBI, Rémi MASSELOT, représentants de Mines Saint-Etienne Campus de Gardanne Alumni

Christian COFFINET, Bernard ORIOL, membres associés

Compte Rendu

1- Approbation du procès-verbal de la réunion du 26 mars 2019

Le projet de procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 26 mars 2019, envoyé vendredi 23 mai avec le rappel de la convocation et figurant dans le dossier de séance, est approuvé à l'unanimité.

2- Association

• **Activités depuis le dernier CA**

En dehors des sujets qui seront évoqués au cours de la réunion, élections, questionnaire IMT, réunion des groupes régionaux Intermines, Patrick Bouzenot rappelle :

- **La diffusion du CV Book 2019** le 21 mai avec 102 CV dont 40 relus par des diplômés. Les raisons de ce petit cru « en quantité » mais toujours de bonne qualité pour les CV des jeunes diplômés, seront analysées plus finement à partir du questionnaire adressé aux participants en septembre.
- **Le rappel de cotisation** adressé aux non-cotisants début mai a eu un faible impact. La situation des cotisations à ce jour est au même niveau qu'en 2018, mais les 6 semaines jusqu'à mi-juillet seront déterminantes puisqu'il y avait eu 250 cotisations sur cette période en 2018 avec l'annonce de dates limites fin juin, pour le maintien des avantages des adhérents et mi-juillet pour figurer dans l'annuaire comme cotisant.

- **Cocktail Intermines** du 2 juin avec Guillaume Pépy. 80 inscrits à l'heure actuelle avec une forte proportion des promotions récentes.

- **Approbation du rapport d'activité 2018**

Serge Vigier rappelle les principaux points du rapport d'activité figurant dans le dossier de séance :

- Hausse des cotisations pour la 2^{ème} année consécutive
- Approbation des nouveaux statuts
- Déménagement des bureaux d'Intermines
- Augmentation des fréquentations du site internet
- Participation active à l'étude de positionnement et d'attractivité de l'Ecole
- Mise en place de commissions du Conseil d'administration suite au séminaire Hackathon de juin 2018.

**Le rapport d'activité est adopté à l'unanimité.
Il sera consultable sur le site ainsi que le rapport financier dès que les convocations à l'Assemblée Générale seront envoyées.**

- **Elections et Assemblée générale du 24 juin 2019**

- **Candidatures aux élections**

Caroline Lebon et Louis-Jacques Urvoas ne se sont pas représentés et Laurent Courdavault a démissionné de son mandat devant s'achever en 2020 suite à une mutation professionnelle. Le Conseil d'administration les remercie pour le travail qu'ils ont accompli.

6 administrateurs représentent leur candidature : Véronique Barrau, Laurence Berthelot-Maruzzi, Emmanuelle Guyot, Patrick Bouzenot, Philippe Le Saux et Serge Vigier.

6 camarades ont présenté leur candidature pour un premier mandat : Jeanne Corbau (04), Jérémy Désir (13), Nicolas-Max Nérôme (14), Romain Toesca (15), Nicolas Valette (97) et Pierre Zigrand (12).

Ces nombreuses candidatures ainsi que plusieurs demandes d'informations témoignent de l'intérêt croissant des diplômés pour le Conseil d'administration.

Les opérations de vote ont été lancées le 23 mai par courrier et par vote électronique à partir du site.

Huit postes sont à pourvoir pour un mandat de 3 ans et un pour un mandat d'1 an.

Parmi les huit mandats de 3 ans, Massinissa Ait Gherbi et à Loann Fraillon ont été désignés par le Conseil d'administration de Campus de Gardanne Alumni pour les deux réservés à des diplômés ISMIN

- **Assemblée Générale du 24 juin**

Elle aura lieu au Yacht Club de France à partir de 18h30.

Conformément à la décision du Conseil d'administration du mois de mars, l'ordre du jour proposera un point sur l'approbation de la reprise de l'activité et des actifs de Campus de Gardanne Alumni, précédé d'une présentation du Campus de Gardanne, de la formation ISMIN et de l'association.

Serge Vigier a invité Pascal Ray mais il y a peu de chance qu'il soit présent compte-tenu des incertitudes actuelles sur son renouvellement en tant que directeur de l'Ecole.

Les convocations seront envoyées la semaine prochaine, par mail par courrier à tous les membres ayant cotisé en 2018 ou 2019.

➤ **Point sur le rapprochement avec Campus de Gardanne Alumni**

Tous les diplômés ISMIN et ISMEA depuis 2003, cotisants ou non, seront intégrés dans le site internet avant la fin de la semaine.

La préfecture des Bouches du Rhône a envoyé le récépissé de demande de dissolution de Campus de Gardanne Alumni.

Un message de Serge Vigier et de Massinissa Ait Gherbi sera envoyé en début de semaine prochaine à tous les membres de Campus de Gardanne Alumni, diplômés et élèves.

Il sera suivi d'un message de Patrick Bouzenot, donnant les principales informations sur Mines Saint-Etienne Alumni, le site internet, l'annuaire et les conditions d'adhésion.

Loann Fraillon indique qu'une conférence téléphonique avec les membres de l'ancien bureau de Gardanne Alumni et Patrick Bouzenot permet de faire le point tous les 15 jours sur le « nouveau » fonctionnement administratif et l'extension aux diplômés ISMIN des services proposés aux membres de Mines Saint-Etienne Alumni.

➤ **Questionnaire sur l'affectio societatis des alumni et des élèves**

Serge Vigier donne des précisions sur le questionnaire qui a été adressé le 13 mai à tous les élèves et le 14 mai à tous les diplômés des écoles de l'IMT.

Il s'agit d'un sondage financé par l'IMT dans le cadre de son plan stratégique. Il a été préparé par une prestataire avec les associations d'anciens des écoles de l'IMT qui ont eu carte blanche pour en établir le cahier des charges.

Un rappel sera adressé début juin avant la clôture du sondage le 13 juin.

Parallèlement au sondage, la prestataire réalisera des entretiens individuels d'une heure avec des panels d'alumni et d'élèves de chaque école.

La délégation générale a envoyé une liste de 12 élèves, 4 ISMIN et 8 ICM, et de 15 alumni, 4 ISMIN et 11 ICM, tous volontaires.

La deuxième partie de l'étude portera sur la recherche d'un nouveau modèle associatif. L'IMT a aussi attribué un budget global de 50 k€ à l'ensemble des associations pour travailler sur des sujets propres ou partagés entrant dans le cadre de son plan stratégique. Dans ce cadre, Mines Saint-Etienne a décidé de faire réaliser un audit de sa présence sur les réseaux sociaux.

➤ **Point sur les travaux des commissions**

Partage d'expérience : les tests du module du site sont en cours et des sous-groupes ont été mis en place pour les trois projets retenus :

- week-end rencontre des promos 2014 et 2019 en juin à la Maison des élèves
- « mentorat » élèves/diplômés
- partage d'expérience entre diplômés

Ingénieurs humanistes : Paul-Henri Oltra et Karim Ben Slimane font un point des travaux déjà réalisés et signalent que deux candidats aux élections, Jeanne Corbau et Jérémy Désir participent à la commission

Le point de départ a été un sondage réalisé en février auquel ont répondu 153 diplômés dont 10 ISMIN. Le lien vers la synthèse des réponses sera communiqué aux administrateurs avec le relevé de décisions de la réunion du Conseil d'administration.

Ils présentent ensuite l'avancement du projet de livre qui comportera une partie historique mais aussi moderne sur la formation ICM et une partie de témoignages de diplômés.

Le Conseil décide la mise en place d'un comité de lecture composé de Véronique Barrau, Yves Durand, Gabrielle Ménard et Serge Vigier, auquel seront adressés les textes en fin d'année.

Le Conseil donne son accord pour lancer une prestation de réalisation par une diplômée de croquis d'illustration du livre pour 650 €.

Valorisation des expériences : Amélie Longère indique que depuis la dernière réunion du Conseil d'administration, elle s'est essentiellement consacrée à la préparation de témoignages vidéo qui seront réalisés par Yves Laffiché (04). La trame des entretiens et les messages de contacts sont prêts.

Elle va lancer un appel aux administrateurs pour identifier les diplômés susceptibles d'être intéressés. Ce n'est qu'après avoir obtenu une première liste suffisamment large qu'il sera possible de définir les critères de « sélection ».

Communication : Gabrielle Ménard indique que la situation n'a pas beaucoup évolué dans l'attente de l'audit de nos réseaux sociaux le 24 juin réalisé par Manuel Canevet.

Un contact avec Marielle Gobron a permis de confirmer les attentes fortes de l'école.

Une fois analysées les propositions de l'audit, sur nos réseaux sociaux, il restera à trouver les moyens pour les mettre en œuvre.

Loann Fraillon rappelle que Manuel Canevet a indiqué lors de la réunion de lancement de l'audit qu'une association de bénévoles ne disposait pas des mêmes moyens qu'une entreprise et qu'elle avait intérêt à cibler plutôt qu'à éparpiller sa présence sur les réseaux.

Patrick Bouzenot rappelle que ce ciblage doit découler d'une stratégie de communication qui reste à définir.

Serge Vigier conclut en disant qu'il sera impératif de lancer des actions à l'issue de l'audit et qu'il faudra si besoin débloquer pour cela des moyens nouveaux.

➤ Evolution de la SA HLM dans le cadre de la loi Elan

Patrick Bouzenot en tant que secrétaire de la SA HLM Beaunier, rappelle que la loi Elan promulguée en novembre 2018, oblige toute structure HLM à faire partie d'un groupement HLM de plus de 12 000 logements au 1^{er} janvier 2021.

La SA HLM Beaunier, propriétaire de la Maison des élèves, qui ne comporte que 380 logements, est donc directement concernée et devra avant cette date soit intégrer un groupement HLM de plus de 12 000 logements soit sortir du monde HLM.

Depuis fin 2018, un groupe de travail a été mis en place au sein du Conseil d'administration de la SA HLM, des contacts ont été pris avec la DDT et avec Loire Habitat, office public de l'habitat du département de la Loire.

Une première étude a été réalisée et une 2^{ème} est attendue de M^e Bonnet, avocat en achat public, pour décrire le cadre juridique et les conditions de réalisation de ces deux possibilités.

Le Conseil d'administration de la SA HLM aura à se prononcer sur les propositions du groupe de travail mais la décision finale reviendra au Conseil d'administration de Mines Saint-Etienne Alumni qui détient 99% des parts de la SA HLM.

Philippe Le Saux, aussi trésorier de la SA HLM, précise que la gestion et l'organisation de la Maison des élèves se répartissent sur 3 étages avec Mines Saint-Etienne Alumni qui détient 99 % des parts, la SA HLM Beaunier créée en 1932, qui gère et entretient son patrimoine, et l'Association de Gestion de la Maison des Elèves (AGME), qui paie une redevance à la SA HLM pour gérer la Maison des élèves et qui pour cela emploie une quinzaine de salariés. La clientèle est captive et essentiellement composée par les élèves ICM, fortement attachés à la qualité de vie qui leur est proposée et qui contribue fortement à la construction de leur attachement à l'association.

Depuis 2011, la SA HLM a entrepris un gros programme de rénovation pour un investissement de plus de 8 M€, financé sur fonds propres et par emprunts de la Caisse des Dépôts et Consignation garantis par la ville de Saint-Etienne.

Depuis 4 ans elle dégage un résultat positif de 200 k€/an et l'AGME de 50 k€.

Actuellement deux solutions sont envisageables :

- Devenir filiale de Loire Habitat, puisque Loire Habitat privilégie la création d'une Société de Coordination coopérative dont la forme ne permet pas à la SA HLM d'en faire partie.
- Créer une structure hors de monde HLM, mais ce scénario et ses conditions financières restent à préciser.

Suite à ces échanges le Conseil décide de mettre en place un groupe de travail dont la mission sera de préparer la décision à prendre par le Conseil. Il sera composé d'Amélie Longère, Stéphane Mangiavacca, Philippe Le Saux et Patrick Bouzenot.

3- Fondation

Serge Vigier informe le Conseil que le Conseil d'administration de la Fondation du 5 juin aura à prendre position sur l'évolution de son organisation en septembre à l'issue de l'année de test pendant laquelle elle a délégué à la Fondation Mines Télécom l'organisation des opérations de collecte et de communication.

Trois solutions seront proposées :

- Reconduire une nouvelle année de test dans l'attente de mieux connaître l'évolution dans le cadre de la création de l'Institut Polytechnique de Paris
- Se faire absorber par la FMT
- Etudier la possibilité de devenir une formation abritée par la FMT pour se donner un peu de temps et conserver un minimum de prudence.

4- Nouvelles de l'Ecole

➤ **Dernières informations sur le renouvellement de la Direction générale de l'Institut Mines Télécom et Mines Saint-Etienne**

Serge Vigier informe le Conseil que les présidents d'associations d' alumni de toutes les écoles de l'IMT, sauf Télécom, ont écrit à la tutelle pour demander une réunion afin d'initier une réflexion visant à redéfinir la stratégie et le positionnement de l'IMT qui devrait être pour les écoles un booster et un facilitateur, leur laissant un maximum d'autonomie pour développer leurs projets au niveau régional.

Cette lettre sera transmise aux administrateurs.

Philippe Jamet a déclaré qu'il ne serait pas candidat pour un 2^{ème} mandat à la DG de l'IMT et, concernant la direction de l'Ecole, la position de Pascal Ray n'est pas encore connue.

➤ **Plan d'actions sur l'attractivité de l'Ecole**

Yves Durand indique qu'il y a peu d'avancées compte tenu de l'incertitude sur la position de Pascal Ray.

Il sera donc très important de faire un point détaillé après que la décision sera prise sur le poste de directeur de l'Ecole.

La plateforme internet d'échanges avec les taupins a été mise en place et ils peuvent échanger avec des diplômés ICM et ISMIN.

Une réunion a été fixée pour le groupe de travail sur les classements et celle concernant les retours en taupes ne sera fixée qu'après le retour fin juin de la préfète des études.

Les autres groupes sont moins urgents ou ne concernent pas l'association.

Le Secrétaire



Patrick BOUZENOT

Le Président



Serge VIGIER